

CHAPITRE VI

SAINTE-BEUVE, UN MODÈLE POUR LES CRITIQUES DE SUISSE ROMANDE AU XIX^e SIÈCLE

Daniel MAGGETTI

*J'ai vu le Pausilippe et sa pente divine ;
Sorrente m'a rendu mon doux rêve infini ;
Salerne, sur son golfe et de son flot uni,
M'a promené dès l'aube à sa belle marine.*

*[...] Mais, ô Léman, vers toi j'en reviens plus heureux ;
Ta clarté me suffit ; apaisé, je sens mieux
Que tu tiens en douceurs tout ce qu'un cœur demande.¹*

Voilà quelques notes d'un poème qui ne détonnerait pas sous la plume de Charles Didier, d'André Verre, ou d'un autre barde natif de l'Helvétie romantique. De qui est-il ? De Sainte-Beuve : il appartient à l'ensemble de textes inspirés au critique par ses passages en Suisse. Sept d'entre eux, insérés dans les *Pensées d'août* en 1837, constituent la moisson de son premier séjour ; quinze autres, écrits alors qu'il professait à Lausanne, en forment la suite, sous le titre de *Notes et sonnets*, dans le second volume de l'édition des *Poésies complètes* parue chez Michel Lévy en 1863.

Au-delà des liens biographiques qui, par les Olivier notamment, unissent Sainte-Beuve à la Suisse romande, les traces que sont ses poèmes constituent, aux yeux de bien des Helvètes, la preuve la plus tangible de son attachement à leur pays. Son admiration devant les paysages du lac et des Alpes, tout comme les sentiments que suscite

¹ Georges JEAN-AUBRY, *Sainte-Beuve : poète suisse*, suivi de poèmes de Sainte-Beuve, Neuchâtel – Paris, Ides et Calendes, 1946, p. 42.

en lui la vie rustique dans sa diversité, le placent dans le cortège des écrivains voyageurs qui ont mis la Suisse à la mode, bien que ses contemporains de Lausanne ou de Neuchâtel eussent préféré qu'il s'aventurât un peu plus haut sur leurs pics enneigés, au lieu de se tenir à mi-côte. Des marques du *topos* du voyage en Suisse émaillent les poèmes que l'on vient de signaler. Ainsi en est-il de la découverte de Clarens sur les pas de Julie, de la signification symbolique de l'ascension vers les cimes, de l'éveil d'émotions d'ordre religieux, ou de la célébration de la liberté et de la simplicité qui règnent dans les communautés alpines, opposées aux esclavages et aux mondanités des salons parisiens. C'est ce dernier aspect que laisse deviner la strophe suivante :

Des vrais dons naturels j'ai compris l'assemblage,
La force antique encore et l'antique douceur ;
Et causant d'aujourd'hui, de ce Paris volage,
A table je goûtais le chamois du chasseur.²

Toutefois, contrairement à la plupart de ceux qui l'ont précédé, Sainte-Beuve a vécu la Suisse « de l'intérieur », et pendant une période assez longue. Il a connu de près le pays et ses habitants, ses poésies portent l'écho des noms d'Eysins, de Chamblandes, de Rovéréaz, il a donné un cours à l'Académie de Lausanne : toutes choses qui lui valent d'emblée un statut d'exception. Qui plus est, dans ses vers, au-delà des conventions littéraires qui les traversent, il semble se livrer complètement, s'abandonner enfin ; le lyrisme romantique y laisse une large part à la confession intime, le chuchotement y prend le pas sur la déclamation. Le génie du lieu aurait-il opéré son miracle jusque sur l'auteur de *Volupté* ? C'est en tout cas ce que se plaisent à croire de nombreux Suisses à partir de la fin des années 1830. J'aimerais montrer à quel point la présence de Sainte-Beuve est constante dans les textes critiques de Suisse romande pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, pour essayer ensuite d'expliquer ce phénomène, en le situant dans un contexte intellectuel et idéologique.

On ne peut contester que Sainte-Beuve a joué un rôle dans l'histoire littéraire des francophones de Suisse ; on doit aussi reconnaître qu'il n'a pas fait l'unanimité. Lors de son cours de Lausanne déjà, un groupe d'opposants, les mêmes qui singeaient ses leçons dans un café de la place, l'avait baptisé « le comédien de la grâce » ; cette hostilité n'a pas disparu au fil des décennies suivantes. Eugène Rambert raconte même, dans une lettre de 1868 à Juste Olivier, qu'il

² *Ibid.*, p. 37.

a été obligé de changer le titre d'un article sur Sainte-Beuve destiné à la *Bibliothèque universelle*, afin que le sujet soit moins explicite. Il ajoute que « cet article allait jusqu'à l'extrême limite de liberté dont [il pût] jouir dans la *Bibliothèque universelle* », et que, « sans les obligations que [lui avait] M. Tallichet [le directeur de la revue], l'article n'aurait pas passé³ ». En effet, si la plupart des littérateurs suisses romands en vue n'ont jamais désavoué Sainte-Beuve, le public calviniste orthodoxe s'est montré très réticent à son égard⁴. Rambert, fort préoccupé par le débat entre la science et la foi, dessine un Sainte-Beuve foncièrement honnête qui, ne pouvant se prévaloir d'une croyance positive, aurait suspendu son jugement et contribué à élucider la question par ses enquêtes fouillées et non définitives. Mais là où Rambert devine une ouverture, les « méthodistes » honnis du critique, outrés par son scepticisme et par ses remarques désabusées, aperçoivent soit de l'amateurisme de touche-à-tout, soit une manifestation d'athéisme déguisé, surtout après que Sainte-Beuve aura affirmé que la foi et la religion sont affaire de « tempérament »⁵. Le jugement dépend donc du degré de conviction religieuse ; les censeurs les plus fermes attendent qu'on fasse des sermons à Sainte-Beuve, non qu'on l'explique, tant les divergences entre leur position et sa manière d'envisager l'être humain et l'existence les dérangent. Ni Vinet ni (surtout) Olivier ne s'y sont trompés, qui ont compris que le critique français était réfractaire à la défense de la révélation et de la création divine. Ces deux Lausannois n'ont pas cru, comme l'ont fait d'autres (ceux dont il a souri plus tard⁶), que l'historien des Arnauld pourrait se convertir ; Juste Olivier déclare ouvertement que Sainte-Beuve « n'était pas *pour* des croyances positives, sans être alors aussi affirmativement *contre* qu'il le fut plus tard. » « Mais à Lausanne déjà, » conclut-il, « c'était une illusion que de le vouloir pousser

³ Lettre de Rambert à Olivier du 3 février 1868, in *Au foyer romand*, 1906, p. 69.

⁴ Et cela à la fin des années 1840 déjà : en rendant compte du troisième tome de *Port-Royal* dans la *Revue suisse*, en 1849, Frédéric Chavannes trouve que Sainte-Beuve ne s'est pas suffisamment engagé dans la défense de la foi. Voir surtout la conclusion de son article, in *Revue suisse*, 1849, pp. 126 – 131.

⁵ Pour plus de détails sur ce point, voir l'article de Juste OLIVIER, « Sainte-Beuve à Lausanne et dans sa jeunesse » dans la *Bibliothèque universelle*, 1876, *passim*, et p. 577.

⁶ Ces prétendues moqueries de Sainte-Beuve vis-à-vis de la Suisse romande sont mal reçues, que ce soit par Rambert (détrompé, en partie du moins, par Olivier), puis par Rossel : s'il ne cesse de se référer au critique de *Port-Royal*, ce dernier veut prendre ses distances d'avec un personnage lié à la Suisse romande libérale – celle de Vinet, d'Olivier et de l'Académie de Lausanne – que lui, radical convaincu, se doit de combattre.

au-delà de cette limite de scepticisme [...]»⁷. Inutile alors de se répéter les célèbres vers dédiés à Juste et Caroline,

Il me semblait qu'au cœur que le spectacle inspire
Ma défaillante foi renaîtrait pour chanter⁸,

car jamais Sainte-Beuve n'a franchi le pas qui, de l'intuition ou de l'impression fugitive, l'aurait mené à professer un *credo* chrétien. De prime abord, il n'y a donc pas beaucoup de points communs entre ses idées et celles, fortement teintées de nationalisme helvétique, de morale et de religion, sur lesquelles la Suisse romande cherche à bâtir son identité. Et pourtant, à tout bien considérer, la réception de Sainte-Beuve est positive.

Son passage à Lausanne et sa collaboration à la *Revue suisse* sont tellement vantés, qu'ils suffiraient à le faire élire prince des critiques de ce côté-ci du Jura. Mais l'écrivain a fait mieux. En ce moment délicat où la Suisse romande s'ingénie à donner des assises culturelles solides à sa stabilité institutionnelle d'après la Révolution, Sainte-Beuve a su lui prêter attention, et devenir son interprète auprès du public de Paris. « Il n'est point de petites patries, et le cœur surtout n'y bat ni moins vite ni moins fort que dans les grandes⁹ », dira-t-il pour clore son éloge funèbre de Vinet, tandis que son portrait de Töpffer contient un rappel qui est aussi une mise au point :

C'est une étrange situation, et à laquelle nous ne pensons guère, nous qui ne pensons volontiers qu'à nous-mêmes, que celle de ces écrivains qui, sans être Français, écrivent en français au même titre que nous, du droit de naissance, du droit de leur nourrice et de leurs aïeux.¹⁰

Quel baume sur le cœur des littérateurs romands ! Par son regard sur la production de quelques-uns des écrivains les plus marquants de ce pays – outre Töpffer et Vinet, voici Mme de Charrière, Benjamin Constant, les Olivier, ou, dans les marges, Frédéric Monneron, Adolphe Lèbre, Henri Durand et le bailli de Bonstetten –, Sainte-Beuve (à qui l'article sur l'auteur de *La Bibliothèque de mon oncle* vaudra quelques sarcasmes) est parmi les rares Parisiens à avoir remarqué l'existence d'un mouvement littéraire qui, pour être périphérique, n'en aspire pas moins à une reconnaissance et à une

⁷ Juste OLIVIER, *art. cit.*, in *Bibliothèque universelle*, 1876, p. 217.

⁸ « A mes amis Monsieur et Madame Olivier », in Georges JEAN-AUBRY, *Sainte-Beuve : poète suisse, op. cit.*, p. 35.

⁹ SAINTE-BEUVE, « Mort de M. Vinet », article du 17 mai 1847, repris in *Portraits littéraires*, nouvelle édition, Paris, Garnier, 1882, t. III, p. 503.

¹⁰ SAINTE-BEUVE, « M. Rodolphe Töpffer », article du 15 mars 1841, repris in *Portraits contemporains*, nouvelle édition, Paris, Michel Lévy, 1870, t. III, p. 212.

légitimation dans le cadre plus vaste de la littérature française. Le voilà donc érigé en modèle, en garde-fou, en guide éclairé, selon les cas ; le voilà aussi utilisé comme caution au moment d'émettre un avis. Qu'il s'agisse d'Eusèbe-Henri Gaullieur, d'Aimé Steinlen, d'Alexandre Daguët, d'Eugène Rambert ou de Marc-Monnier, les exégètes de la littérature de Suisse romande usent et abusent du nom de Sainte-Beuve comme d'une référence indiscutable lorsqu'ils évoquent leurs compatriotes ; ils se comportent de même dès qu'ils explorent un terrain qu'il a défriché. C'est le cas par exemple dans un compte rendu de la *Bibliothèque universelle* sur *Rosa et Gertrude* de Töpffer, en 1846, où le chroniqueur s'exprime ainsi :

Mais, afin d'éviter tout reproche d'indulgence ou de partialité, nous préférons transcrire ici le jugement de M. Sainte-Beuve qui, d'ailleurs, aura sous tous les rapports plus de poids que le nôtre.¹¹

La mort du critique n'efface pas le procédé. En 1882, la *Bibliothèque populaire de la Suisse romande* cite Sainte-Beuve comme un modèle « de probité et de finesse » ; Charles Berthoud le sacre « l'esprit le plus libre et le plus désintéressé de la nouvelle école » romantique¹² ; quant à la *Bibliothèque universelle*, elle fait paraître entre autres l'important article d'Eugène Rambert déjà signalé, consacré à la réédition de *Port-Royal* (1868), et, en 1876, le témoignage de Juste Olivier sur « Sainte-Beuve à Lausanne et dans sa jeunesse ». Enfin, en 1889-1890, Sainte-Beuve vient en tête des auteurs le plus souvent mentionnés par les deux histoires littéraires de Philippe Godet et Virgile Rossel, puisqu'il l'est autant que Rousseau, et davantage que Calvin, Vinet ou Mme de Staël. Pour mieux comprendre pourquoi il a été tellement écouté, revenons en arrière, et lisons certaines déclarations datant de l'époque où débute sa complicité avec la *Revue suisse* – par exemple, cette lettre à Olivier :

Tâchez [...] de fonder là-bas quelque chose, un point d'appui quelconque, un organe à la vérité ; je serai tout à vous. Ici il n'y a rien, rien de possible, il faut le point d'appui ailleurs, indépendant : ce que Voltaire a fait à Ferney [...], pourquoi ne le fonderait-on pas à Lausanne [...] ? Pour moi, je me sens de plus en plus ici comme étranger [...]. Faites-nous là-bas bien vite une patrie d'intelligence et de vérité [...].¹³

¹¹ In *Bibliothèque universelle*, 1846, t. 3, p. 296.

¹² In *Juste Olivier*, Lausanne, Bridel, 1880, p. 5.

¹³ Juste OLIVIER, *art. cit.*, in *Bibliothèque universelle*, 1876, p. 395. Voir aussi la *Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et M^{me} Juste Olivier*, Paris, Mercure de France, 1904 (la lettre en question, du 18 février 1843, y est reproduite à la p. 322), qui permet de suivre dans le détail les rapports entre le critique et ses amis suisses.

Cette envie d'autonomie maintes fois répétée, cette soif de vérité rencontre et confirme des aspirations largement partagées en Suisse romande, comme l'atteste, en 1858, l'avant-propos de la *Bibliothèque universelle* :

En deux mots, la recherche de la vérité, voilà le but vers lequel il faut tendre ; la liberté, voilà l'instrument qu'il faut employer, car la liberté n'est autre que le droit imprescriptible de servir la vérité.¹⁴

Le mot d'ordre est un vers d'Olivier, « Vivons de notre vie » ; comme le dira encore Philippe Godet, « la France [...] nous écouterait d'autant plus volontiers que nous serons plus hardiment nous-mêmes¹⁵ », à savoir authentiques et indépendants. Méconnus ou, plus souvent, inconnus à Paris, puisque, pour le dire avec Sainte-Beuve, « pour la littérature, Paris ne s'inquiète que de ce qui s'imprime à Paris¹⁶ », les écrivains de Suisse française entendent faire cavalier seul et défendre, dans leur coin, leurs propres valeurs, sans s'inféoder à qui que ce soit, sans rien concéder aux instances hégémoniques de la capitale des lettres, et en tâchant d'obtenir, indépendamment d'elle, une légitimité. Vision certes naïve, mais qui n'a pas moins duré, dans les fantasmes et dans la réalité, jusqu'à nos jours !

En attribuant à la *Revue suisse* de telles potentialités de liberté d'expression, qui apaisent son besoin d'échapper aux servitudes de son cadre et de son milieu, Sainte-Beuve corrobore l'opinion que les écrivains de Suisse romande se font de leur place dans le concert littéraire international. En assignant au périodique dirigé par ses amis la Suisse et le monde germanique comme terrain de réception naturel, ainsi qu'il le fait dans d'autres épîtres, il déplace l'instance légitimante, et exalte à son tour une mission d'intermédiaire culturel dont les intellectuels du pays se sentent investis depuis que la Confédération a pris sa forme actuelle. Peu importe que les raisons qui poussent Sainte-Beuve à souhaiter cette décentralisation ne soient pas celles de ses confrères de Lausanne ou de Genève : le résultat est le même.

À côté de cette valorisation de la situation hors-circuit de Lausanne, que Sainte-Beuve exploitera à merveille dans sa chronique de la *Revue suisse*, on constate aussi que bien des avis qu'il émet sur des ouvrages récents, ou sur la littérature en général, sont tels que l'« esprit » suisse peut y souscrire en toute quiétude. Prenons un exemple. Dans la *Revue suisse*, à propos de ce qu'il appelle la

¹⁴ *Bibliothèque universelle*, « Avant-propos », 1858, p. XII.

¹⁵ Philippe GODET, *Histoire littéraire de la Suisse française*, Paris, Fischbacher, 1890, p. 560.

¹⁶ Juste OLIVIER, *art. cit.*, in *Bibliothèque universelle*, 1876, p. 401.

« mystification » des *Mystères de Paris*, Sainte-Beuve ne cache pas sa satisfaction le jour où paraît enfin un article négatif sur la saga en feuilleton d'Eugène Sue :

La *Revue suisse* voit avec plaisir qu'elle avait frappé d'avance dans le même sens et qu'en tirant *sur le temps* elle avait atteint juste aux mêmes endroits. Cela doit nous encourager à ne pas nous croire trop provincial ni trop dupe. Et remarquez que cet article de M. Limayrac est le seul jusqu'ici qui ait traité ce livre détestable comme il convient ; si cet article n'était pas venu, il n'y en aurait eu aucun dans les journaux de Paris qui méritât de compter. Tant il n'y a plus de véritable critique organisée ! – Oui, nous le répétons aujourd'hui avec toute l'autorité de la réflexion, oui, l'inspiration essentielle des *Mystères de Paris*, c'est un fonds de crapule ; l'odeur en circule partout, même quand l'auteur la masque dans de prétendus parfums.¹⁷

Ce rejet de la littérature populaire de boulevard, de la « littérature industrielle » qui choisit les filons de la facilité et flatte outrageusement les sentiments les plus sommaires, est un trait que l'on retrouve constamment chez les auteurs de Suisse romande à cette époque ; Töpffer déjà la stigmatisait, au nom de la tradition et du bon goût. Reprenant le flambeau, la *Bibliothèque universelle* n'a de cesse de rappeler que, s'il faut penser au peuple lorsqu'on écrit, c'est pour l'éduquer, pour l'élever jusqu'aux régions idéales, et non pour assombrir sa condition morale, que les bouleversements sociaux ont déjà rendue précaire. Comme souvent celle de Sainte-Beuve, voici donc que des voix s'élèvent pour déplorer la décadence de la littérature contemporaine – la voix de Charles Secrétan, par exemple :

Prenons le XIX^e siècle comme une période de décadence littéraire, riche en livres excellents, en vers admirables, mais sans œuvre imposante par ses proportions et d'un art achevé.

En un sens, le seul vraiment important, décadence est bien le mot propre ; le mouvement du siècle lui-même est un déclin.¹⁸

Joël Cherbuliez quant à lui retrace ainsi l'évolution du romantisme vers le réalisme :

Aux ébauches monstrueuses à force de hardiesse, succèdent les copies servilement daguerréotypées. L'idéal fait place au terre à terre. L'exagération du laid, la recherche du beau absolu sont abandonnées pour l'imitation exacte de la nature ; la vérité semble n'exister désormais que dans les limites étroites du monde réel.¹⁹

¹⁷ Cité *ibid.*, pp. 408 – 409.

¹⁸ Charles SECRÉTAN, « Des livres et des lecteurs en 1853 », in *Revue suisse*, 1853, p. 2.

¹⁹ Joël CHERBULIEZ, « Coup d'œil sur la littérature contemporaine », in *Bibliothèque universelle*, 1857, p. 12.

La confrontation des écrits de Sainte-Beuve et des prises de position des auteurs romands du XIX^e siècle laisse apparaître des similitudes de détail. D'une manière plus large, je crois que le profil littéraire du critique, sa méthode même, et les buts qu'il assigne à son travail, sont compatibles avec les représentations et les impératifs dont doivent tenir compte les écrivains de Suisse française, soucieux avant tout de la cohérence de leurs revendications.

Un premier point en faveur de Sainte-Beuve est constitué par sa double activité de poète et de critique. La poésie est toujours considérée, selon une perspective classique, comme le sommet de l'expression littéraire. La maîtrise de ces deux modes d'écriture est donc hautement admirée. En quelque sorte, la poésie rachète la critique, qui est utile mais ne saurait être mise sur le même plan que la création. Lorsque Sainte-Beuve n'écrit pratiquement plus de poèmes et que la forme qu'il emploie est la plus parfaite, c'est encore à la poésie qu'il semble redevable ; une poésie qui est alors consubstantielle à son style, comme le suggère Eugène Rambert dans l'article auquel nous avons fait allusion :

Le poète est maintenant au service de l'investigateur ; il lui apporte tout ce qu'il a de divination, et il en résulte une critique vivante, complète, d'où toute sécheresse a disparu, et qui demeurera comme une des formes qu'a revêtues la poésie dans ce siècle d'analyse.²⁰

La veine intime de Sainte-Beuve est nourrie par « son imagination méditative et tournée en dedans²¹ » : Rambert ressent une parenté entre Sainte-Beuve et la Suisse romande, car, depuis Jean-Jacques, ce ton d'introspection est l'une des caractéristiques attachées à la production littéraire helvétique. Indépendamment de cette proximité effective ou imaginaire, le fait de fonder une littérature qui se veut autonome implique une définition du rôle de l'écrivain et l'établissement d'une image-type de celui-ci, à laquelle il importe de se conformer. Ainsi, la mission des auteurs du cru est-elle à la fois de fourbir leurs armes théoriques à travers programmes, articles et panoramas historiques, et d'enrichir la production autochtone en l'illustrant par des contributions personnelles. Les critiques et les historiens de la littérature romande au XIX^e siècle, d'Amiel à Godet, de Marc Monnier à Virgile Rossel, d'Eugène Rambert à Henri Warnery, ont tous publié des volumes de vers, et plusieurs d'entre eux ont écrit des romans ; la fonction de modèle exercée par Sainte-Beuve ne semble pas faire de

²⁰ « Le Doyen des critiques français. M. Sainte-Beuve et *Port-Royal* », in *Bibliothèque universelle*, 1868, p. 237.

²¹ *Ibid.*, p. 236.

doute. Sans compter que, tout comme lui dans ses poèmes suisses, ces auteurs privilégient dans leurs chants les paysages de rêve qui les entourent...

La bipolarité de Sainte-Beuve s'avère donc une première cause d'adhésion et de respect. En nous servant de l'article de Rambert dans la *Bibliothèque universelle* comme d'un terrain d'enquête, nous en découvrons d'autres : *Port-Royal* est un prétexte pour la critique suisse, qui profite de l'occasion pour jeter un coup d'œil sur l'ensemble de la carrière de Sainte-Beuve et pour en mettre en évidence quelques lignes de fond.

Les propos du maître avouant que « la littérature, la production littéraire, n'est point pour [lui] distincte ou du moins séparable du reste de l'homme et de l'organisation », qu'« [il dirait] volontiers : tel arbre, tel fruit », et que « l'étude littéraire [le] mène ainsi tout naturellement à l'étude morale²² », sont de ceux qui touchent le plus Rambert. Il y pense probablement lorsqu'il apprécie en ces termes le travail de Sainte-Beuve :

En vivant, on apprend à connaître les hommes, utile savoir, sagesse indispensable, qui profite nécessairement de la lecture et de l'étude, comme de tout ce qui étend le cercle de notre horizon. Or, le premier mérite de M. Sainte-Beuve restera toujours, aux yeux de la plupart de ses lecteurs, d'avoir contribué plus qu'un autre à enrichir ce fonds de sagesse pratique.²³

Cette connaissance de l'homme basée sur l'étude des individualités apaise une préoccupation d'ordre moral qui hante tout aussi bien Rambert qu'Amiel ou Hornung ; chez eux aussi, le désir de saisir la nature d'un être, par-delà ses productions, prime les considérations d'ordre esthétique. Mais Rambert se sent aussi concerné par une autre face de l'approche de Sainte-Beuve, à savoir son caractère prétendument scientifique :

Je prends l'ensemble [des *Lundis*], et je le trouve bien caractérisé par l'auteur lui-même, lorsqu'il en a parlé comme d'une histoire naturelle des talents et des caractères [...], et ce n'est peut-être pas sans raison qu'il s'est appelé le *naturaliste des esprits*.²⁴

Le goût de la classification qui anime Sainte-Beuve, sa volonté de cerner des « familles d'esprit » comme il le fait dans son cours sur *Port-Royal*, ne répond pas seulement aux velléités positivistes qui se

²² SAINTE-BEUVE, *Nouveaux Lundis*, cit. in Roger FAYOLLE, *La Critique*, Paris, Colin, 1964, p. 282.

²³ Eugène RAMBERT, *art. cit.*, in *Bibliothèque universelle*, 1868, p. 242.

²⁴ *Ibid.*, p. 241.

font jour entre Lausanne et Genève, où le prestige des hommes de science a de tout temps été supérieur à celui des hommes de lettres. Son application permet de justifier, dans une certaine mesure, l'affirmation d'une littérature nationale suisse. En postulant – comme le font les critiques indigènes – la réalité d'une éducation et d'un milieu moral et culturel particuliers, propres aux cantons francophones de Suisse, et dont l'un des piliers serait la religion réformée, on peut déduire l'existence d'une « famille morale » homogène, dont la littérature de ce pays serait l'expression. De plus, le fait que Sainte-Beuve prenne volontiers en considération des écrivains mineurs et explore des zones secondaires en en démontrant l'intérêt est aussi un facteur non négligeable, au moment où la Suisse romande produit des histoires littéraires dans lesquelles il faut caser – ce sont les exigences du genre de l'entreprise – force personnages obscurs inscrits dans une soi-disant tradition. En outre, des dons de portraitiste sont nécessaires pour écrire ces ouvrages qui doivent ressusciter un passé et le réactualiser : ainsi Rossel et Godet s'inspirent-ils fortement de Sainte-Beuve dans l'organisation de leurs volumes qui alignent des tableaux et des têtes.

Par rapport à la méthode de Taine, dont l'influence est de plus en plus marquée dans les lectures critiques romandes de cette époque, la souplesse de Sainte-Beuve et sa manière de mettre l'accent sur le côté moral, constituent un net avantage dans le contexte idéologique local. Sainte-Beuve aussi cherche l'explication de l'art « dans la race, le milieu, le moment » ; mais c'est chez lui « une explication éparse, qui ne se formul[e] pas en système²⁵ », qui est donc moins déterministe et moins catégorique, et ménage mieux la sphère de la foi réformée. Ce sont du reste les « expressions qu'avouerait seulement un matérialisme lourd ou un fatalisme vulgaire » que rejette chez Taine Auguste Béranger, lorsqu'il consacre à l'*Histoire de la littérature anglaise*²⁶ un compte rendu où Sainte-Beuve est pris une fois de plus comme modèle :

C'est à l'historien de nous donner une image fidèle, vraie, intéressante de la nature morale particulière, du caractère individuel, sources premières de l'œuvre. En recourant à celle-ci, en l'examinant avec attention, il en découvrira le ressort principal, lequel est en définitive une âme, un caractère, une nature distinguée qui a vécu, pensé, senti, aimé, souffert. En les décrivant, il grossira le recueil des observations qui dévoilent les secrets de notre existence intérieure et nous révèlent à nous-mêmes. Il faut sans doute pour y réussir une connaissance sûre

²⁵ Pierre MOREAU, *La Critique littéraire en France*, Paris, Colin, 1960, p. 121.

²⁶ In *Bibliothèque universelle*, 1865, p. 374.

et une grande finesse de tact. M. Sainte-Beuve a prouvé que, quelque délicate que soit l'entreprise, on peut y réussir de manière à contenter les plus exigeants.²⁷

C'est en somme le profil humaniste de Sainte-Beuve qui continue de séduire ; son respect de l'individu, son besoin de cerner l'homme derrière l'écrivain, son attention aux caractéristiques communes qui relient entre eux les membres d'un groupe qui partage une même représentation du monde ne sont pas en antinomie avec les deux points cardinaux des définitions identitaires de la Suisse romande, l'attention à l'individualité des êtres, héritage de l'habitude de l'examen de conscience, et l'existence d'un « esprit suisse » particulier, lié aux conditions géographiques et au déroulement de l'Histoire. Ces positions sont en contradiction entre elles, puisque la première renvoie (par exemple chez Vinet) à une conception de l'homme doué d'une nature immuable, indépendante des circonstances extérieures – une vision proche, si l'on veut, de celle des moralistes classiques ; tandis que la seconde ne peut se fonder que sur une théorie de l'évolution historique et sociologique, d'où une mise en cause du pilier précédent²⁸. Mais leur inconciliabilité n'est point relevée par la critique de consensus de la fin du XIX^e siècle. Son but est de défendre et de promouvoir la littérature romande ; elle s'attache donc aux démarches les plus totalisantes et les moins rigides, et c'est pourquoi elle s'accommode si bien du « dilettantisme intellectuel²⁹ » de Sainte-Beuve, qui lui laisse une marge d'action dans son œuvre d'édification. Le grand homme a été en contact avec la Suisse, il a manifesté à son égard un réel intérêt, et son nom est une garantie : en voilà assez pour les littérateurs du cru, dussent-ils jouer avec ses hésitations, ses points obscurs, voire ses louvoiements, pour accorder leur doctrine à la sienne. Les caractéristiques d'un talent qu'on a taxé de versatile facilitent la lecture quelque peu biaisée de ces émules aux intentions transparentes, acquis eux aussi à la mesure classique et à l'idée que le critique est un arbitre et un professeur.

Par ailleurs, si Sainte-Beuve a témoigné de la sympathie à la Suisse romande, c'est peut-être aussi parce qu'il reconnaissait dans sa configuration des aspects qui le touchaient de près : on ne saurait

²⁷ *Ibid.*, p. 373.

²⁸ Les positions antithétiques de deux critiques originaires de Suisse française, mais qui s'illustreront à Paris, Edmond Scherer, héritier de Sainte-Beuve, et Émile Hennequin, partisan d'une méthode rigoureusement scientifique, cristalliseront le divorce entre deux pôles que la Suisse romande veut faire coexister.

²⁹ L'expression est de Pierre Moreau, in *op. cit.*, p. 122.

exclure, dans un premier temps du moins, une dose de réciprocité. Je doute néanmoins qu'elle suffise pour donner à Sainte-Beuve le titre de « poète suisse », que Georges Jean-Aubry lui décerne si généreusement³⁰ !

³⁰ C'est en effet le titre qu'il donne à sa publication (voir note 1).